

Alimentation

Un cake aux larves sème l'émoi au Palais fédéral

Isabelle Chevalley invite ses collègues à déguster des insectes à l'apéro. L'administration lui cherche des poux

Patrick Chuard Berne

Du cake au citron avec des vers de farine caramélisés. Des macarons aux grillons. Des rissoles farcies aux grillons, à l'ail et aux champignons... Telles sont les friandises que la conseillère nationale Isabelle Chevalley (Verts/lib/VD) a l'intention de servir à ses collègues lundi. Insectivore militante, la Vaudoise espère gagner des parlementaires à sa cause.

Mais l'affaire s'est corsée. «Minute, papillon!» ont dit les services fédéraux. Pas question d'offrir des bestioles à croquer à tout le Parlement sans autorisation. En Suisse, la loi ne considère pas les insectes comme des aliments. On peut en consommer en privé, mais pas les cuisiner pour le public. Or, Isabelle Chevalley a invité tous les parlementaires. «C'est ridicule, il n'y a que des volontaires qui viendront. On me persécute de façon absurde.»

Mais l'élue n'aura pas de passe-droit: elle doit obtenir une autorisation spéciale de l'Office de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Le questionnaire fourmille de questions sur le nombre d'invités, le poids des in-



En Suisse, la loi ne considère pas les insectes comme des aliments. On peut en consommer en privé, mais pas les cuisiner pour le public.

sectes servis, leur provenance, leur traçabilité ou leur toxicité. «Leur toxicité? Ils plaisent!» s'exclame Isabelle Chevalley. Les insectes sont hypersensibles aux produits toxiques, tout le monde sait ça avec les insecticides. En fait, il n'y a pas plus bio et saint!»

Emolument de 600 francs

La Vaudoise ne sait pas non plus si elle sera autorisée à servir son apéro au Café de la Galerie des Alpes. «Ils rechignent car l'administration les a mis en garde.» Elle a proposé une des chambres du Palais fédéral mais la loi interdit d'y servir à manger. Bref, c'est le cas-

se-tête. L'OSAV l'informait hier soir que l'autorisation était en bonne voie, à condition que le vétérinaire cantonal bernois donne son feu vert. «Le comble, c'est qu'ils me réclament un émolument de 600 francs. C'est mesquin.»

Mais quelle mouche a piqué Isabelle Chevalley pour organiser un apéro pareil? Elle jure que c'est pour la bonne cause: «Nous serons 9 milliards en 2050 et il faudra trouver des solutions pour nourrir l'humanité, plaide-t-elle. Les insectes sont des sources de protéines idéales, qui ne consomment pas d'eau et ne produisent pas de gaz à effet de serre.»

Pour l'heure, il n'est pas question d'autoriser la production et la consommation publique d'insectes en Suisse: le Conseil fédéral a répondu négativement le mois dernier à une interpellation d'Isabelle Chevalley. La Vaudoise songe à relancer une interpellation en attendant de faire modifier la Loi sur les denrées alimentaires. «Il y a surtout un enjeu pour l'alimentation animale, dit-elle. Actuellement, on fait venir de la protéine de soja du Brésil. On contribue à la déforestation pour nourrir nos vaches.»

Marmotte ou crocodile

Les tracasseries pour l'apéro d'Isabelle Chevalley n'étonnent pas Jürgen Vogel, de l'association insectivore Grimiam: «En Suisse, on a le droit de cuisiner des marmottes, du kangourou et du crocodile sans autorisation. Mais pas d'insectes, alors que près de deux milliards d'humains en mangent.»

Reste à convaincre les parlementaires. Et cela ne semble pas gagné. Maria Bernasconi (PS/GE) ne sait pas si «elle aura le temps d'aller à l'apéro». Christian van Singer (Verts/VD) juge l'idée «intéressante». Christian Lüscher (PLR/GE) dit non: «Je consacre mon temps à Berne à faire mon travail de parlementaire et pas à participer aux extravagances de Mme Chevalley, qui semble confondre le Parlement avec un zoo.» Quant à Hans Fehr (UDC/ZH), il préférerait manger «un bon cervelas avec de la moutarde».

L'égalité salariale pêche sur les marchés publics

Les femmes d'affaires veulent sensibiliser les pouvoirs publics sur les pratiques salariales de leurs fournisseurs



Cathy Savioz
Vice-présidente
des BPW
Switzerland

A l'occasion de l'Equal Pay Day, les femmes sont aujourd'hui invitées à porter un sac rouge pour affirmer leur droit à un salaire égal. Le 7 mars a valeur de symbole: payées 18,4% de moins que les hommes en 2013, les femmes doivent travailler jusqu'à cette date de 2014 pour toucher la somme que leurs collègues masculins ont gagnée en 2013. Organisé depuis 2009 par les Business and Professional Women Switzerland (BPW), l'Equal Pay Day est consacré cette année au thème de l'égalité des salaires dans les marchés publics. Entretien avec Cathy Savioz, vice-présidente des BPW Switzerland.

Pourquoi ce thème des marchés publics en 2014?

En Suisse, les institutions publiques émettent chaque année des appels d'offres pour un montant de 34 milliards de francs. Cela représente environ 8% du produit intérieur brut. Elles sont donc des acteurs économiques importants, qui peuvent jouer un rôle moteur dans la promotion de l'égalité.

Peut-on estimer l'ampleur des inégalités dans le secteur public et dans les entreprises qui en dépendent?

En prévision de cette journée, nous avons interrogé la Confédération et les Cantons sur leur politique en matière d'égalité. Nous avons aussi contacté les 35 plus grandes administrations publiques et 250 grandes sociétés actives dans la construction et l'informatique - des secteurs qui reçoivent beaucoup de commandes publiques. Nous

avons reçu des réponses de la Confédération et d'une dizaine de Cantons, ce qui nous a déjà favorablement étonnés. Parmi les entreprises, seuls les CFF, qui font figure de bon élève, ont donné suite.

Comment l'Etat peut-il agir en dehors du cercle de ses collaborateurs?

L'Etat a peu de leviers pour agir en dehors des marchés publics. Or, lors des appels d'offres, il suffit que les entreprises cochent la case sur l'égalité salariale pour que cette condition soit considérée comme remplie. Mais les choses commencent à changer. Le Conseil fédéral a inscrit l'égalité des salaires dans son programme de législation et Alain Berset a engagé des contrôles supplémentaires. Son objectif est de découpler les contrôles dans les entreprises soumissionnaires dès 2014.

Les contrôles, c'est une chose, mais l'égalité salariale ne devrait-elle pas figurer parmi les principes de bonne gouvernance?

Absolument. C'est à cet objectif que nous travaillons en association avec les fondations Equal Salary et EDGE, qui proposent toutes les deux des certifications pour l'égalité dans le monde du travail. Toute notre action vise d'ailleurs à encourager les sociétés à recourir à ce type d'instrument. **Laurent Aubert**

Débat Les BPW Genève, Lausanne et Lake Geneva organisent ce vendredi un débat à la Fédération romande des entreprises. Détails et inscriptions: www.bpw-geneve.ch

PUBLICITÉ

www.citroen.ch

MAXI ENVIE MINI PRIX

Plus de 1'000 véhicules disponibles sur www.carstore.citroen.ch

CITROËN préfère TOTAL

CITROËN C3 Fr. 11'790.-

Avec > Climatisation > Radio-CD > ESP > Nouvelle motorisation PureTech

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



Offre valable sur véhicules vendus du 1^{er} mars au 30 avril 2014. Prix de vente conseillés. Offre réservée aux clients particuliers, dans le réseau participant. Citroën C3 1.0 VTI 68 BVM Attraction, prix de vente Fr. 14'690.-, prime cash Fr. 2'700.- (pour la version Attraction Fr. 2'700.-, Fr. 2'600.- pour les autres versions), prime de reprise* Fr. 2'000.-, soit Fr. 9'990.-, plus Fr. 1'800.- climatisation et radio-CD MP3, soit Fr. 11'790.-; consommation mixte 4,3 l/100 km; émissions de CO₂ 102 g/km; catégorie de consommation de carburant B. Modèle présenté avec options: C3 1.2 VTI 82 BVM PureTech Exclusive, prix de vente Fr. 21'370.-, prime cash Fr. 2'600.-, prime de reprise* Fr. 2'000.-, soit Fr. 16'770.-; mixte 4,5 l/100 km; CO₂ 104 g/km; catégorie B. Moyenne CO₂ de tous les modèles de véhicules 148 g/km. * Prime de reprise de Fr. 2'000.- pour un véhicule âgé de plus de 8 ans et de Fr. 1'000.- pour un véhicule de moins de 8 ans.